

FC BNSSA - Formation continue BNSSA

Pré-requis

Tout nageur titulaire du BNSSA. Certificat médical (modèle type sur demande).

Modalités d'inscription

Nous contacter à contact@croixblanche27.org

Durée

7h de formation

Délai d'accès

Les sessions seront mises en place en fonction de vos demandes

Tarifs : 100.00 €

Handicap

Contactez notre référent handicap, Eric PETITFRERE au 06 71 17 96 95

Objectifs

À l'issue de la formation, le participant sera en mesure de passer les épreuves de formation continue du BNSSA.

Programme

Pratique aquatique

- Préparation aux épreuves d'examen

Démarche pédagogique

- Programme établi selon les recommandations du ministère de l'Intérieur
- Entraînement natatoire
- Exercices de mise en situation d'examen
- Formation dispensée par des formateurs certifiés BNSSA, MNS et/ou premiers secours.

Evaluation

En vue de l'attestation de formation continue, 2 épreuves pratiques sont organisées, en fin de formation ou en décalage.

Moyens pédagogiques

- Matériels divers pour les exercices pratiques
- Mannequins de sauvetage
- Les stagiaires doivent se munir de palmes, masque et tuba personnels.

Validation

- Délivrance de l'attestation de formation continue au BNSSA d'une validité de 5 années civiles (soumis à formation continue).